



1 500 \$

Fondation des comptables
agrés du Québec

Programme de bourses universitaires

1^{er} cycle

Conditions d'admissibilité
au programme 2010 • 2011

CA 

Date limite : 31 janvier 2011

La Fondation des comptables agréés du Québec tient à encourager l'implication sociale et parascolaire des étudiants et l'excellence dans le domaine universitaire. Pour cette raison, elle attribue annuellement des bourses de 1 500 \$ à des étudiants inscrits au programme de baccalauréat en comptabilité.



CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le postulant doit remplir les conditions suivantes :

- être inscrit dans une université québécoise au programme de baccalauréat en comptabilité reconnu par l'Ordre des comptables agréés du Québec (voir l'annexe 1 du présent document pour consulter la liste des baccalauréats reconnus par l'Ordre);
- fournir une attestation du bureau du registraire confirmant son admission et son inscription au programme choisi;
- remplir le formulaire **Demande de bourse universitaire • 1^{er} cycle** faisant partie intégrante du présent document (annexe 2);
- déclarer, par écrit, qu'il n'a jamais reçu de bourse universitaire de 1^{er} cycle de la Fondation des comptables agréés du Québec;
- être citoyen canadien ou résident permanent;
- remplir tout autre critère jugé pertinent par la Fondation.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES BOURSIERS

1. DESCRIPTION DES IMPLICATIONS PARASCOLAIRES ET SOCIALES [60 %]

Le postulant doit soumettre un texte inédit d'au maximum deux pages décrivant ses engagements parascolaires et sociaux. Joignez toute preuve jugée nécessaire à l'appui de votre candidature.

2. RELEVÉS DE NOTES (OBLIGATOIRE) [30 %]

Le postulant doit soumettre ses relevés de notes officiels (originaux) de ses études collégiales et de ses études universitaires de 1^{er} cycle (moyenne cumulative obtenue selon le dernier relevé de notes).

3. PRÉSENTATION DU DOSSIER [10 %]

Le Comité considérera la présentation de l'ensemble du dossier comme autre critère de sélection : lettre personnalisée, qualité de l'impression, reliure. D'autres critères de sélection pertinents peuvent être déterminés par le Comité.

Veillez faire parvenir votre demande à :
Fondation des comptables agréés du Québec
À l'attention de Marie-Josée Hamel

680, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage, Montréal (Québec) H3A 2S3
Téléphone : 514 288.3256, poste 2212 • Sans frais : 1 800 363.4688, poste 2212
Télécopieur : 514 843.8375 • Courriel : fondation@ocaq.qc.ca
Site Internet : www.ocaq.qc.ca/fondation

PROCESSUS D'ÉVALUATION DES POSTULANTS ET DE SÉLECTION DES BOURSIERS

Le Comité d'attribution est composé de quatre personnes. Ce Comité étudie les candidatures reçues, s'assure du respect des conditions d'admissibilité, évalue les dossiers et sélectionne les boursiers.

PRÉSENTATION DES BOURSES ET MODE DE PAIEMENT AUX BOURSIERS

Les bourses seront payables au moment où le Comité aura statué officiellement sur les récipiendaires.

Le paiement sera effectué comme suit : un 1^{er} versement de 1 000 \$ lors de l'attribution de la bourse et un 2^e et dernier versement de 500 \$ sous preuve d'inscription au Programme de formation professionnelle de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Dans la mesure du possible, les bourses seront remises dans le cadre d'une cérémonie officielle organisée par l'université. Par conséquent, les documents à remettre aux boursiers seront transmis au responsable des bourses au sein de l'université. Advenant qu'il soit impossible de remettre la bourse lors d'une cérémonie officielle, une lettre, accompagnée d'un chèque, sera transmise directement au récipiendaire.

DATE LIMITE DU DÉPÔT DES CANDIDATURES

La demande ci-jointe en une seule copie devra être remise au plus tard le 31 janvier 2011. **Tout dossier incomplet sera rejeté.**

RESPONSABILITÉS DE LA FONDATION

La Fondation n'encourt aucune autre obligation ou responsabilité que celle du versement de chaque bourse universitaire de 1^{er} cycle et que celle de faire respecter ses règles.

MODIFICATIONS AUX RÈGLES DU PROGRAMME

La Fondation se réserve le droit de modifier, sans préavis, la valeur de l'aide aux études universitaires de 1^{er} cycle et les règles du programme décrites dans le présent document.

PÉRIODE VISÉE

Les dispositions du présent document s'appliquent à l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011.

ANNEXE 1

BACCALAURÉATS RECONNUS

Liste des diplômes reconnus conformément au *Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des corporations professionnelles*.

- a. grade de Bachelor of Business administration, B.B.A., obtenu au terme de Concentration in Accounting Programme, de l'Université Bishop;
- b. grade de Bachelor of Commerce, B. Comm., obtenu au terme du Bachelor of Commerce Programme, Major in Accountancy, de l'Université Concordia;
- c. grade de bachelier en administration des affaires, B.A.A., obtenu au terme du programme de baccalauréat en administration des affaires, cheminement Sciences comptables, de l'Université Laval;
- d. grade de Bachelor of Commerce, B. Comm., obtenu au terme du Bachelor of Commerce Programme, Major in Accountancy, de l'Université McGill;
- e. grade de bachelier en administration des affaires, B.A.A., obtenu au terme du programme de baccalauréat en administration des affaires, concentration Comptabilité professionnelle, de HEC Montréal;
- f. grade de bachelier en administration des affaires, B.A.A., de l'Université du Québec, obtenu au terme du programme de baccalauréat en sciences comptables, concentration Expertise comptable, de l'Université du Québec offert par l'Université du Québec à Chicoutimi;
- g. grade de bachelier en administration des affaires, B.A.A., de l'Université du Québec, obtenu au terme du programme de baccalauréat en sciences comptables, concentration Expertise comptable, de l'Université du Québec offert par l'Université du Québec en Outaouais;
- h. grade de bachelier en administration des affaires, B.A.A., de l'Université du Québec obtenu au terme du programme de baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec offert par l'Université du Québec à Montréal;
- i. grade de bachelier en administration des affaires, B.A.A., de l'Université du Québec obtenu au terme du programme de baccalauréat en sciences comptables, concentration Expertise comptable, de l'Université du Québec offert par l'Université du Québec à Rimouski;
- j. grade de bachelier en administration des affaires, B.A.A., de l'Université du Québec, obtenu au terme du programme de baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec offert par l'Université du Québec à Trois-Rivières;
- k. grade de bachelier en administration des affaires, B.A.A., de l'Université du Québec, obtenu au terme du programme de baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec offert par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;
- l. grade de bachelier en administration des affaires, B.A.A., obtenu au terme du programme de baccalauréat en administration des affaires, concentration en Comptabilité, de l'Université de Sherbrooke.

ANNEXE 2

DEMANDE DE BOURSE UNIVERSITAIRE • 1^{er} CYCLE

Renseignements personnels

Sexe : F M

Langue de correspondance : Français Anglais

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____

Téléphone (domicile) : _____ Téléphone (autre) : _____

Courriel : _____

Signature : _____

RELEVÉ DE NOTES

Relevé de notes des études collégiales

joint à la présente demande sera acheminé ultérieurement

Relevé de notes des études universitaires de 1^{er} cycle

joint à la présente demande sera acheminé ultérieurement

PUBLICATION DU NOM DES BOURSIERS ET TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Advenant que je reçoive une bourse de la Fondation des comptables agréés du Québec, j'accepte que mon nom soit publié uniquement dans le rapport annuel de la Fondation et sur son site Internet.

J'accepte Je refuse

En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, nous devons obtenir votre consentement nous autorisant à transmettre des renseignements personnels vous concernant, soit votre nom et vos coordonnées postales, à votre établissement d'enseignement, à sa fondation ainsi qu'au regroupement de comptables agréés de votre région en vue de l'organisation d'une cérémonie de remise des bourses.

J'accepte Je refuse

30 bourses de 1 500 \$*
seront décernées à travers
la province du Québec.

* Un 1^{er} versement de 1 000 \$ lors de l'attribution de la bourse et un 2^e et dernier versement de 500 \$ sous preuve d'inscription au Programme de formation professionnelle de l'Ordre des comptables agréés du Québec.



Fondation des comptables agréés du Québec

Pour obtenir des copies supplémentaires
de ce dépliant, rendez-vous sur

www.ocaq.qc.ca/fondation